

Communiqué de presse 31 août 2010

Bruxelles-Capitale

CHRISTOS DOULKERIDIS

Secrétaire d'Etat en charge du logement

Nouveau contrat de gestion entre Région bruxelloise et SLRB: accélérer les investissements face aux défis sociaux et environnementaux

Bruxelles, le 31 août 2010. Le nouveau contrat de gestion entre la Région bruxelloise et la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) a été présenté par Christos Doulkeridis, Secrétaire d'Etat en charge du logement, Yves Lemmens, Directeur Général de la SLRB et Gert Van der Eeken, Président de la SLRB. Conclu pour une durée de 5 ans, ce contrat de gestion vise tout d'abord à accélérer les investissements face aux défis sociaux et environnementaux. Pour Christos Doulkeridis, la priorité est d'accroître le nombre de logements sociaux et de réduire les logements inoccupés. Mais pour le Secrétaire d'Etat, cette priorité est aussi une opportunité pour faire de Bruxelles, la capitale européenne du développement durable: "Le secteur du logement social est un formidable levier pour agir au niveau environnemental, avec un double effet positif: écologique et social". Enfin, ce nouveau contrat de gestion se veut être un outil efficace et partenarial pour un suivi transparent des missions qui garantit à long-terme le financement efficace du secteur.

Le nouveau contrat de gestion établi entre la Région bruxelloise et la SLRB a été officiellement présenté. D'une durée de 5 ans, il donne le cadre économique, urbanistique, social et financier du secteur du logement social en y ajoutant également des critères d'évaluation. Il fixe également plusieurs objectifs ambitieux pour le secteur. Parmi eux, l'accélération des investissements face aux défis sociaux et environnementaux. Actuellement, près de 37.000 personnes sont en attente d'un logement social. Et si on y ajoute le boom démographique prévu à Bruxelles (133.000 habitants supplémentaires à l'horizon 2020), l'enjeu est de taille. "Notre mission est en priorité d'accroître le nombre de logements sociaux et lutter efficacement contre les logements inoccupés. L'objectif prioritaire est plus que jamais d'atteindre les 15% de logements publics à finalité sociale dans les 10 ans. Et ce contrat de gestion met en place une série d'outils pour y arriver (appui aux SISP, système d'incitants et de sanctions selon le respect du planning d'investissement)", explique Christos Doulkeridis. Mais pour le secrétaire d'Etat, ce premier constat ne doit pas être isolé de la question environnementale et climatique: "Le secteur résidentiel est le plus gros émetteur de CO₂: 70% du CO₂ à Bruxelles provient du bâtiment. Quand on sait que le logement social représente actuellement 8,3% des logements bruxellois, il est indiscutable que le secteur est un véritable levier pour agir au niveau environnemental".

Bruxelles, "capitale européenne du développement durable"

Pour Christos Doulkeridis, « la Région a comme ambition non seulement d'être et de rester la capitale de l'Europe mais aussi de se manifester comme sa capitale écologique. Pour y arriver, la réduction de la consommation énergétique des locataires est un engagement concret du contrat de gestion". Avec une série de mesures telles que les normes passives pour les nouvelles constructions ou basse énergie dans les rénovations lourdes, la généralisation de systèmes de

cogénération d'électricité et de chaleur dans les grands ensembles de logements, le développement de l'usage et de l'autoproduction des énergies renouvelables dans les logements sociaux. Mesures environnementales? "Pas seulement", rétorque le Ministre de tutelle. "Il faut arrêter de faire croire que les initiatives vertes sont uniquement un jouet pour les bobos! Ce genre d'initiatives fortes rencontre parfaitement les attentes des locataires sociaux qui peuvent ainsi voir leur consommation énergétique baisser. Oui, ce contrat de gestion est vertement social!". Il se veut également solidaire, un élément important pour le secrétaire d'Etat: " il vise à répondre davantage aux besoins de l'ensemble du public et notamment de personnes plus fragilisées telles que les familles nombreuses et les personnes handicapées".

Un outil structurant et ambitieux

Meilleure gestion, contrôle plus systématique, partenariats plus larges, il garantit le financement du secteur à long terme. "Non seulement on maintient mais on augmente les enveloppes malgré un contexte budgétaire de crise. Toutefois, nous avons voulu un meilleur suivi et une évaluation du programme d'investissement ainsi qu'une utilisation plus efficace des moyens là où il y a un réel besoin".

Michaël FRANCOIS

Attaché de presse

Cabinet de Christos DOULKERIDIS
Secrétaire d'Etat en charge du Logement et du SIAMU
Ministre-Président du Collège de la Commission communautaire française (COCOF)
en charge de l'Enseignement, du Tourisme et du Budget

Boulevard du Régent 21-23

1000 Bruxelles

T : 02/506 33 27

F : 02/513 50 80

G : 0486/ 26 31 71

www.doulkeridis.be